

Araignées du Népal

1. Description d'*Amaurobius milloti* n. sp. (Amaurobiidae) et répartition de *Psechrus himalayanus* Sim. (Psechridae)

par Michel HUBERT *

Résumé. — L'auteur décrit une espèce nouvelle, *Amaurobius milloti*, appartenant à la famille des Amaurobiidae ; il redécrit une espèce de Psechridae : *Psechrus himalayanus* Sim. et donne la répartition de ces deux espèces au Népal.

Abstract. — A new species *Amaurobius milloti* belonging to the family Amaurobiidae is described. A redescription of a species of Psechridae : *Psechrus himalayanus* Sim. is given, as also the distribution of both of these species in Nepal.

Les deux espèces faisant l'objet de cette note proviennent du matériel que j'ai collecté au cours de deux missions arachnologiques effectuées au titre de la RCP 65 Népal, l'une en 1966-1967, l'autre en 1970.

La première de ces missions eut lieu de novembre 1966 à mars 1967, la région étudiée s'étendant de l'extrême sud du Népal, près de la frontière indienne, jusqu'au nord dans la région de Jomosom et du Nilagiri, point le plus au nord où l'on pouvait accéder dans cette région, en respectant la réglementation en vigueur qui interdisait l'accès d'une zone s'étendant de l'est à l'ouest du Népal, en bordure de la frontière tibétaine. La seconde mission eut lieu de mars à juin 1970 ; elle consista également en une coupe sud-nord, mais cette fois dans la région est, près de la frontière du Sikkim, de Dhoban à Togpe Ghola, itinéraire comportant une étude plus approfondie de la faune aranéologique de la région de Libang.

Je pense qu'il est utile de donner ici, en quelques lignes, une idée de la physionomie générale du Népal, au moins en ce qui concerne le relief.

Le Népal s'étend de 80° à 88°15 de longitude est et de 26°20 à 30°10 de latitude nord. Il est limité au sud par l'Inde, au nord par le Tibet, à l'ouest par le Kumaon et à l'est par le Sikkim. On peut, quant au relief, établir trois zones nettement délimitées, s'étageant du sud au nord. Tout d'abord le Tarai, plaine alluviale bordant tout le sud du Népal, le long de la frontière indienne ; c'est en fait la partie septentrionale de la plaine gangétique dont l'altitude se situe entre 100 et 250 m. Au nord, près de la frontière tibétaine, se trouve la haute chaîne des Himals aux noms prestigieux : Dhaulagiri, Annapurna, Makalu, Sagarmatha (mt Everest), Khumbu, etc. Entre ces deux zones se situent les contreforts de l'Himalaya, formés de collines de moyenne altitude.

* Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), Muséum national d'Histoire naturelle, 61, rue de Buffon, 75005 Paris.

Famille AMAUROBIIDAE

Genre AMAUROBIUS

Amaurobius milloti n. sp.¹*Mâle*

Localité type : Narayangarh (Tarai), 21-xii-1966.

Abdomen : longueur = 5,5 mm ; largeur = 3,5 mm.

Céphalothorax : longueur = 5 mm ; largeur = 3,5 mm.

Céphalothorax marqué d'une strie médiane longitudinale profonde ; partie céphalique surélevée, pileuse, brun rougeâtre, beaucoup plus foncée que la partie thoracique. Yeux latéraux un peu plus grands que les médians ; yeux antérieurs presque équidistants, yeux médians postérieurs plus rapprochés entre eux que des latéraux ; ligne antérieure plus étroite que la ligne postérieure ; ligne antérieure, vue de face, presque droite ; ligne postérieure, vue de dessus, procurvée ; trapèze des yeux médians légèrement plus large que haut et très légèrement plus large en avant qu'en arrière. Clypeus étroit et garni de longs poils. Chélicères deux fois et demie plus longues que larges, brun rougeâtre, de même couleur que la partie céphalique ; marge postérieure mutique, marge antérieure portant une forte dent conique située entre deux autres beaucoup plus petites. Lames maxillaires largement échanerées (fig. 1), finement carénées sur la face externe et ornées d'une tache claire fortement pubescente à l'angle antéro-interne. Pièce labiale de même couleur que les lames maxillaires et atteignant le tiers apical de celles-ci. Sternum légèrement plus foncé que les hanches, assombri vers le pourtour, se terminant postérieurement en pointe et ne se prolongeant pas entre les hanches IV. Pattes I plus foncées que les autres, principalement la face dorsale des fémurs ; face ventrale des tibiais II armée de nombreuses épines courtes et noires ; patella de la patte-mâchoire ornée sur sa face interne d'une forte apophyse conique ; apophyse tibiale située également sur la face interne de l'article et dirigée vers l'avant. Abdomen gris foncé, pubescent, sans dessins. Filières postérieures fines. Patte-mâchoire : figures 2 et 3.

Femelle

Semblable au ♂, excepté sur les points suivants :

Abdomen : longueur = 6 mm ; largeur = 4,1 mm.

Céphalothorax : longueur = 5,9 mm ; largeur = 3,8 mm.

Les lames maxillaires sont beaucoup moins échanerées que chez le ♂ (fig. 1 et 4) ; elles sont simplement concaves sur la face externe. La moitié apicale du crochet des chélicères est beaucoup plus claire que la moitié basale. Épigyne : figure 6 ; vulva : figure 5 ; préparation microscopique Michel HUBERT n° 598.

1. Je dédie cette espèce en respectueux hommage à M. le Professeur Jacques MILLOT, membre de l'Institut, qui présida le premier aux destinées de la RCP Népal.

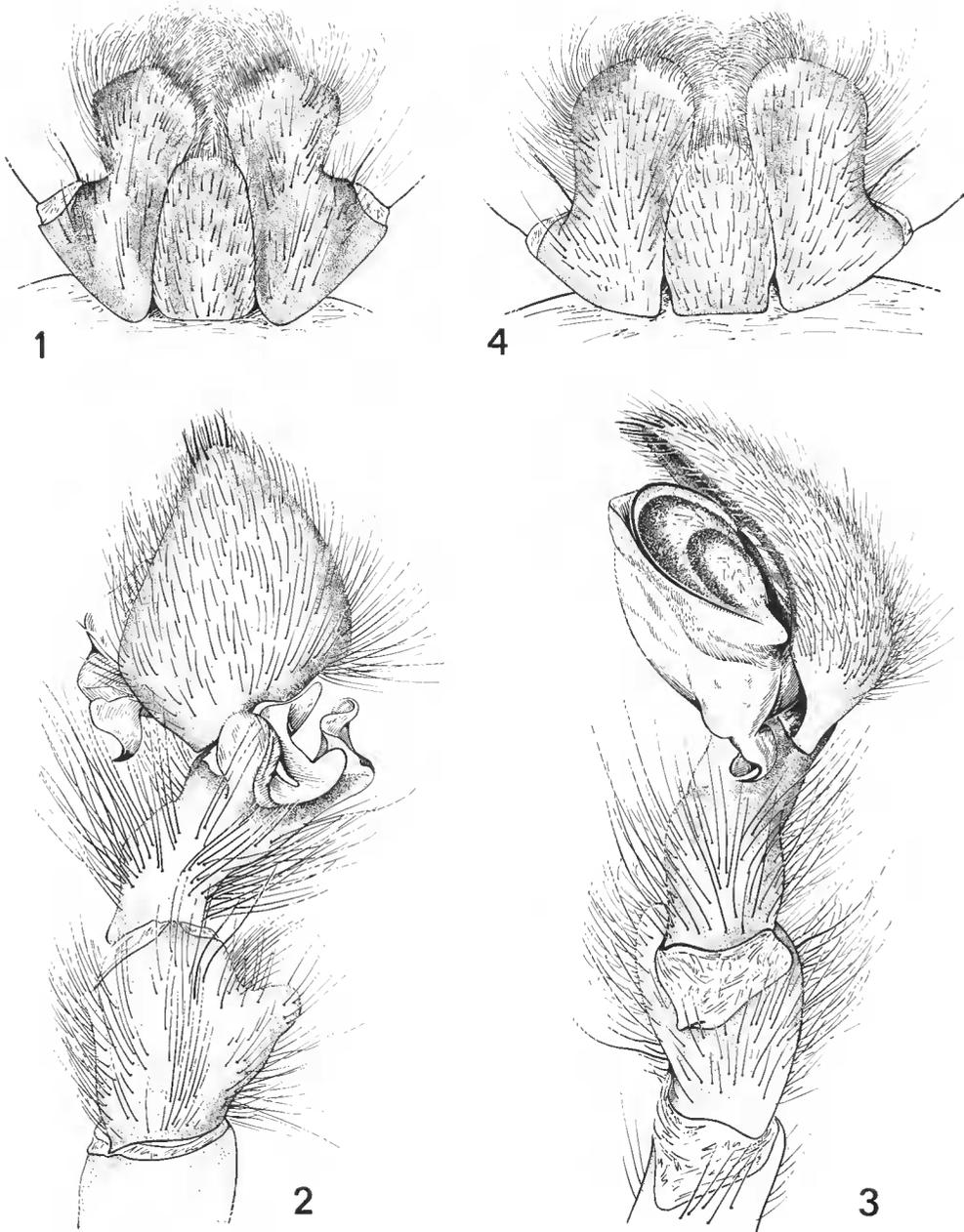


FIG. 1. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♂. Lames maxillaires et pièce labiale.

FIG. 2. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♂. Patte-mâchoire, vue dorsale.

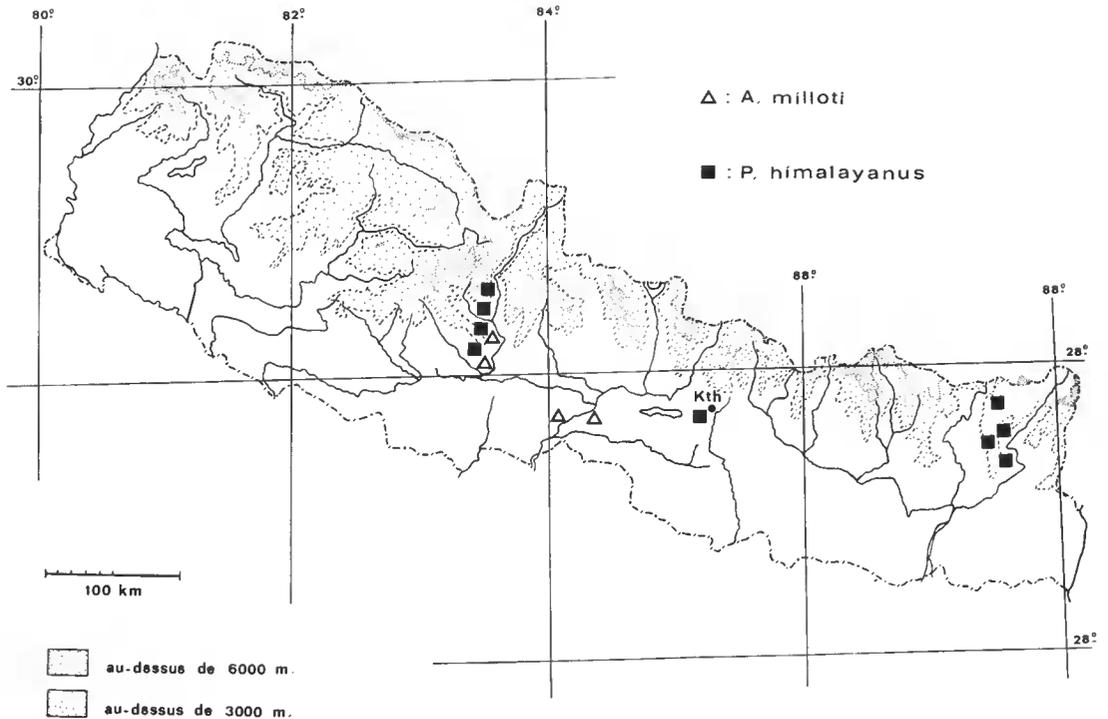
FIG. 3. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♂. Patte-mâchoire, vue de profil externe

FIG. 4. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♀. Lames maxillaires et pièce labiale.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Tainkot (alt. 230 m), 24-XII-1966, ♀, nombreux immatures. — Narayangarh (alt. 150-200 m), 21 et 22-XII-1966, nombreux ♂, ♀ et immatures; 23-v-1970, 2 ♀; 24-v-1970, ♀. — Gurumdi (alt. 550 m), 6-I-1967, ♀. — Sahashoadhara (alt. 750 m), 11-I-1967, ♀, nombreux immatures (voir carte).

Cette espèce est très largement représentée dans le Tarai. Dans le moyen pays, je n'en ai capturé que quelques exemplaires et jamais à une altitude supérieure à 750 m.



Carte de répartition d'*Amaurobius milloti* n. sp. et de *Psechrus himalayanus* Sim. au Népal.

Famille PSECHRIDAE

Genre PSECHRUS

Psechrus himalayanus Simon

Cette espèce a été décrite par E. SIMON, en 1906, d'après un mâle de la région de Dehra-Dun en Inde septentrionale. Cette description est assez succincte et ne comporte aucune

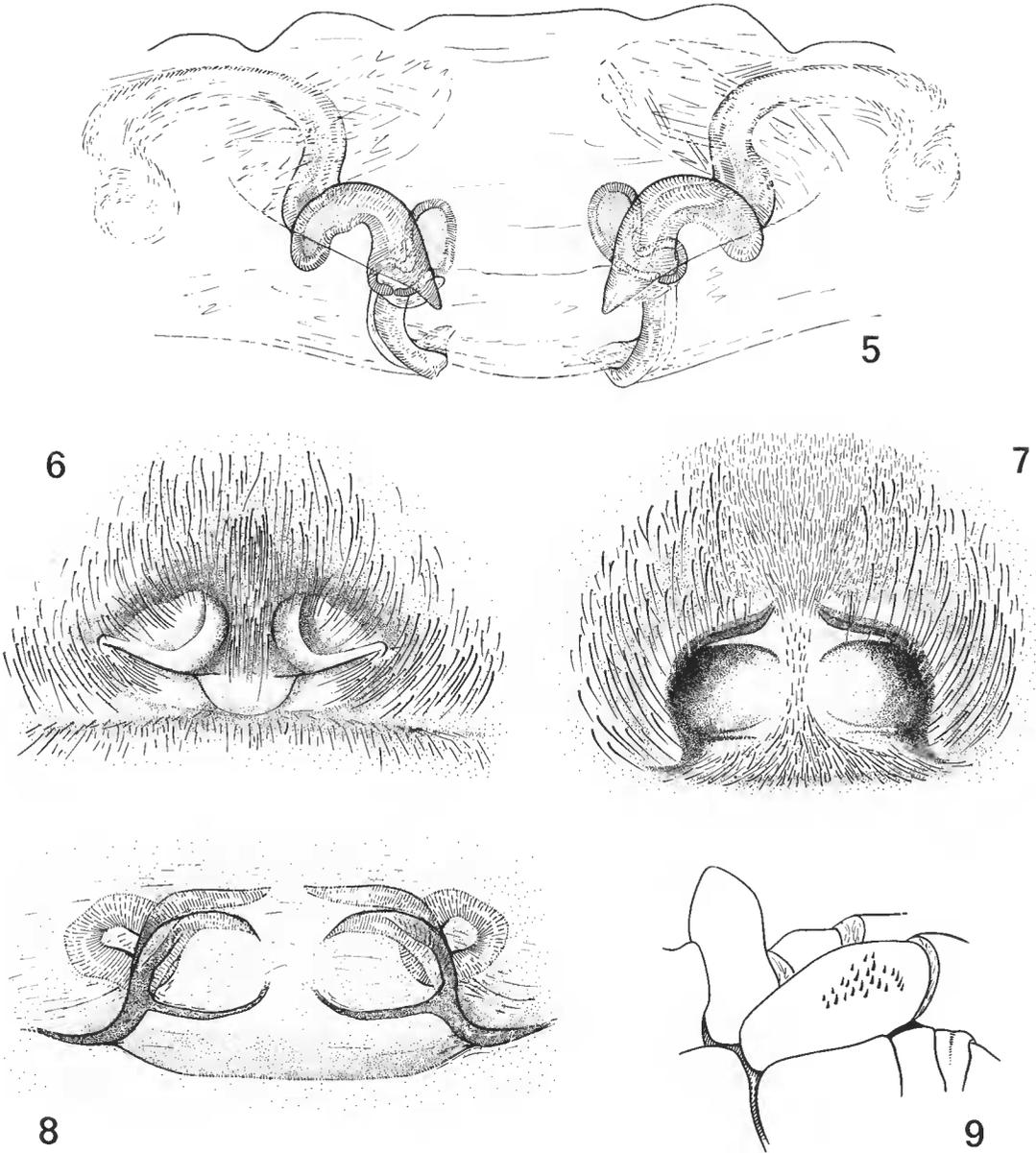


FIG. 5. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♀. Vulva, P.M.H. 598.

FIG. 6. — *Amaurobius milloti* n. sp. ♀. Épigyne.

FIG. 7. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♀. Épigyne.

FIG. 8. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♀. Vulva, P.M.H. 602.

FIG. 9. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♂. Hanche I, face ventrale.

figure. Il me semble donc indispensable de la redécrire et d'en donner quelques dessins caractéristiques. Je donne également une description de la femelle, celle-ci, à ma connaissance, n'ayant jamais été décrite.

Femelle

Localité : Libang (alt. 1 500-1 600 m), 19-iv-1970.

Abdomen : longueur = 13,4 mm ; largeur = 7,3 mm.

Céphalothorax : longueur = 7,9 mm ; largeur = 5,7 mm.

Face ventrale de l'abdomen ornée d'une étroite bande claire longitudinale s'étendant du pli génital au cribellum et limitée de chaque côté par une bande large plus sombre, elle-même bordée extérieurement d'une ligne sinueuse formée d'indurations chitineuses vaguement arrondies. Céphalothorax bordé latéralement, de chaque côté, d'une bande sinueuse plus claire ; partie céphalique ornée de longs poils noirs clairsemés ; strie médiane thoracique longitudinale, profonde et nettement marquée. Sternum orné d'une tache sombre couverte de petits poils couchés, parsemée de longs poils dressés et bordée de place en place par quelques longs poils spiniformes. Yeux postérieurs subégaux ; les yeux médians-antérieurs plus petits que les latéraux-antérieurs ; les deux lignes oculaires récurvées, la ligne antérieure plus que la postérieure ; yeux médians-antérieurs séparés par une distance égale à la moitié de leur propre diamètre ; yeux médians-antérieurs et latéraux-antérieurs contigus ; trapèze des yeux médians plus long que large et plus étroit en avant qu'en arrière ; yeux médians postérieurs plus proches l'un de l'autre que des latéraux-postérieurs ; tous les yeux bordés de sombre ; aire oculaire bordée de longs poils noirs dressés. Chélicères trois fois et demie plus longues que larges à la base, très sombres et garnies de longs poils ; marge postérieure armée de quatre fortes dents coniques, subégales et équidistantes. Pièce labiale et lames maxillaires de la même couleur que les chélicères ; lames maxillaires tronquées obliquement et éclaircies vers le sommet ; pièce labiale atteignant le tiers apical des lames maxillaires. Fémur des pattes tacheté de brun sombre à la base des épines et comportant un anneau apical ; tibia et patella annelés ; métatarse et tarse des pattes ambulatoires et tarse des pattes-mâchoires brun sombre uni ; tous les articles des pattes, excepté le tarse, armés de fortes épines ; fémur des pattes-mâchoires, vus de dessus, légèrement en forme de massue et cintré vers l'intérieur ; hanches marquées de sombre sur la face ventrale ; hanches I plus claires que les autres. Filières inférieures épaisses ; filières supérieures fines et cylindriques, l'article apical recourbé vers le bas, à angle droit. Épigyne : figure 7 ; vulva : figure 8 ; préparation microscopique Michel HUBERT n° 602.

Mâle

Abdomen : longueur = 9 mm ; largeur = 3,6 mm.

Céphalothorax : longueur = 6,1 mm ; largeur = 4,8 mm.

Céphalothorax orné d'une strie médiane thoracique longitudinale, longue, profonde et nettement marquée. Yeux antérieurs, vus de face, en ligne presque droite ; yeux postérieurs, vus de dessus, en ligne légèrement récurvée ; trapèze des yeux médians plus large en arrière qu'en avant ; yeux médians antérieurs plus proches l'un de l'autre que des laté-

raux antérieurs ; yeux médians postérieurs plus proches l'un de l'autre que des latéraux postérieurs ; yeux antérieurs plus petits que les postérieurs ; groupe oculaire légèrement saillant sur le clypeus ; clypeus, vu de profil, concave, plus clair que les chélicères et moins haut que le groupe oculaire. Face postérieure des chélicères ornée du côté interne d'une bande pilcuse s'étendant du milieu à l'angle antéro-interne ; marge postérieure armée d'une rangée de quatre fortes dents presque équidistantes et doublée vers l'intérieur d'une autre rangée de dents très petites ; marge antérieure cachée par un rideau de longs poils implantés sur la face antérieure de la chélicère. Tous les articles des pattes ambulatoires armés d'épines, à l'exception des tarsi ; hanches de couleur claire, les hanches II, III et IV maculées de sombre ; hanches I armées sur la face ventrale et du côté postérieur de nombreuses épines dentiformes courtes et coniques (fig. 9) ; hanches postérieures contiguës. Tarsi

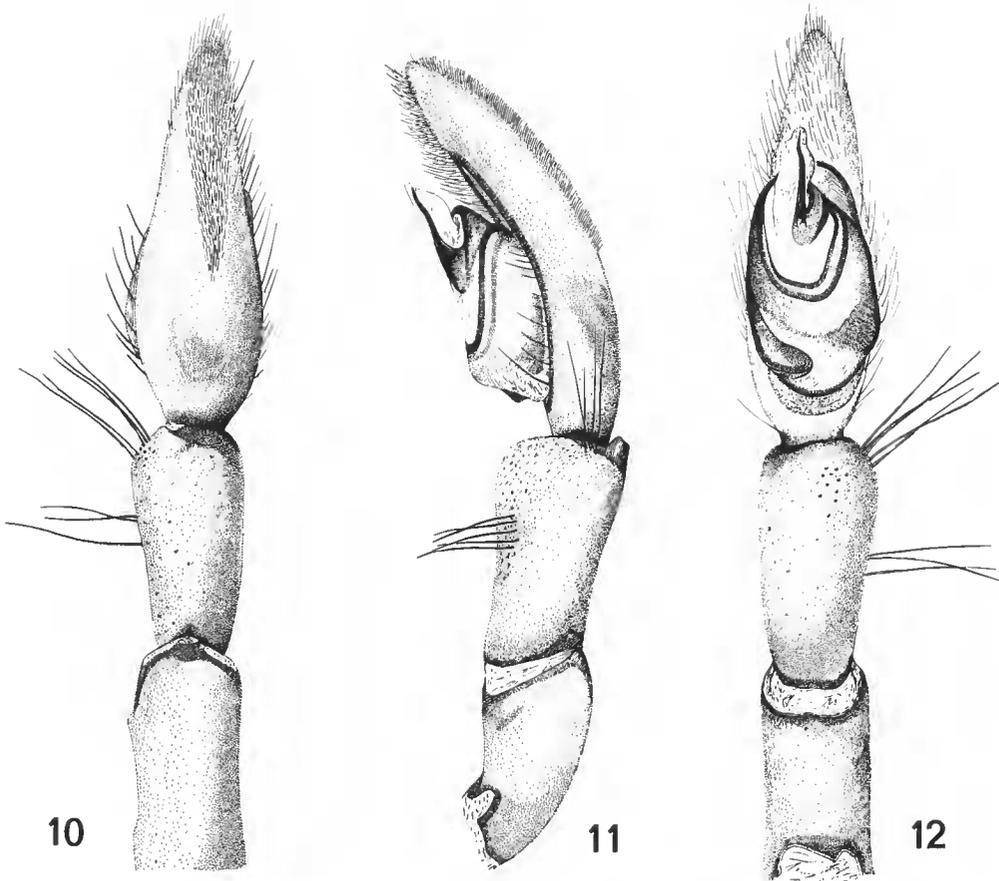


FIG. 10. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♂. Patte-mâchoire, vue dorsale.
 FIG. 11. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♂. Patte-mâchoire, vue de profil externe.
 FIG. 12. — *Psecrus himalayanus* Sim. ♂. Patte-mâchoire, vue ventrale.

des pattes ambulatoires fins, légèrement courbes et épaissis aux extrémités, particulièrement à l'extrémité apicale. Face dorsale du cymbium ornée d'une bande pileuse s'étendant du milieu à l'extrémité de l'article (fig. 10). Bulbe : figures 11 et 12.

RÉPARTITION AU NÉPAL

Le matériel collecté de novembre 1966 à mars 1967 se compose uniquement d'immatu- res provenant des localités suivantes :

Kathmandu (alt. 1 380 m), 25 et 27-II-1966 ; 19-III-1967. — Sitebeni (alt. 550 m), 7-I-1967. — Sirkang (alt. 650 m), 9-I-1967. — Kusma (alt. 950 m), 10-I-1967. — Katar- chaur (alt. 1 000 m), 12-I-1967. — Khabar (alt. 900 m), 13-I-1967. — Rakhu (alt. 1 150 m), 14-I-1967. — Garamdi (alt. 1 100 m), 15-I-1967. — Sud de Dana (alt. 1 400 m), 16-I-1967, 28-I-1967. — Kabre (alt. 1 700 m), 17-I-1967. — Ghansa (alt. 2 000 m), 29-I-1967.

Les collectes de 1970, effectuées à une période plus avancée de l'année (de mars à juin), comportaient des mâles et femelles adultes, répartis dans les localités suivantes :

Libang (alt. 1 100 m), 17-IV-1970, ♂. — Libang, jungle (alt. 1 500-1 600 m), 19-IV-1970, ♀ ; 22-IV-1970, 3 ♀. — Ningua Khola (alt. 1 200 m), 1-V-1970, ♀. — Tobeiem (alt. 1 300 m), 2-V-1970, 2 ♂, ♀. — Tukliden (alt. 1 200 m), 3-V-1970, 2 ♀. — Taktém (alt. 1 200 m), 4-V-1970, 3 ♀ ; 6-V-1970, 2 ♀. — Ningua, jungle (alt. 1 200 m), 5-V-1970, 3 ♀. — Environs de Dhoban (alt. 900 m), 7-V-1970, ♂. (Voir carte p. 678.)

Cette espèce est très largement représentée au Népal, excepté dans le Tarai et sur la haute chaîne des Himals. Toutes les captures se situent à une altitude de 550 à 2 000 mètres.

Les individus collectés en 1966-1967, bien qu'immatu- res, semblent en général d'une taille supérieure à celle des adultes collectés en 1970. Deux réponses sont à envisager : ou bien il s'agit d'une sous-espèce géographique, ou bien la taille est un caractère variable chez *Psechrus himalayanus*. Le nombre d'individus capturés ne me permet pas une étude statistique rigoureuse qui résoudrait ce problème.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- FAGE, L., 1929. — Fauna of the Batu Caves, Selangor. X. Arachnida : Pedipalpi (part) and Ara- neae. *J. Fed. Malay. St. Mus.*, Kuala Lumpur, **14** (3-4) : 356-364, 11 fig.
- SIMON, E., 1906. — Étude sur les Araignées de la section des Cribellates. *Annls Soc. Ent. Belg.*, Bruxelles, **50** : 284-308.

Manuscrit déposé le 5 juin 1972.

*Bull. Mus. Hist. nat., Paris, 3^e sér., n° 125, mars-avril 1973,
Zoologie 97 : 675-682.*

Achévé d'imprimer le 30 novembre 1973.